Formation agents immobiliers

La lutte contre le blanchiment des capitaux, le Tracfin

Actualisez et développez vos connaissances

Mise à jour | janvier 2024

La formation continue des agents immobiliers a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession. Le décret n°2016-173 du 18 /02/2016 (JORF du 21 /02) détermine la nature et la durée des activités susceptibles d'être validées au titre de l'obligation de formation continue des agents immobiliers, administrateurs de biens ou syndics. Ce décret a été complété par le décret N°2020-1259 du 14/10/2020 (JORF du 16/10) qui impose désormais de suivre une formation spécifique sur la non-discrimination dans l'accès au logement.

Cible

Professionnels de l'immobilier :

- Agents immobiliers
- Collaborateurs
- Individuels

Pré-requis

Sans pré-requis

Durée

- 1 jour
- 7 heures
- De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Présentiel

Obligation de suivre une formation continue d'une durée minimale de 14h par an ou de 42h au cours de 3 années consécutives d'exercice lors du renouvellement de votre carte professionnelle d'agent immobilier (Loi ALUR – Décret n°2016-173 du 18/02/2016).

Tarif

320 € net (non soumis à TVA)

Financement possible par un organisme payeur (prise en charge totale ou partielle par Agefice, OPCO, FIFPL, etc…), à titre personnel, par l'employeur.

Intervenants

- Intervenant professionnel extérieur : formateur expert en immobilier

Objectifs

- Connaître le dispositif de lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT)
- Connaître et appliquer les obligations réglementaires de la profession
- Appréhender l'environnement spécifique du secteur de l'immobilier

Programme

- Connaître vos obligations réglementaires et professionnelles (Code de déontologie)
  - Le cadre réglementaire du blanchiment de l'argent et du financement du terrorisme (LCB-FT)
  - L'environnement réglementaire spécifique au secteur de l'immobilier
- Analyser les risques potentiels de votre propre structure :
  - Mieux cerner les risques potentiels
  - Hiérarchiser et caractériser ces risques
- Détecter les situations à risques
  - Comment détecter les situations à risques ?
  - S'approprier des indicateurs d'alerte.
- Evaluer les risques clients
  - Evaluer le risque client
  - En savoir plus sur les bénéficiaires effectifs
  - L'entrée en relation à distance
- Adapter votre niveau de vigilance
  - Comment se caractérisent les niveaux de vigilance ?
- Déclarer les situations douteuses
  - Déclarer les situations douteuses
  - La déclaration de soupçon
  - Le traitement de la fraude fiscale

Livrables

- Support pédagogique remis aux stagiaires.
- Attestation de présence et de compétences.

Moyens et outils pédagogiques

- Alternance d'apports de connaissances, d'études de cas pratiques et d'échanges, le recueil des « best practices » reprenant l'ensemble des outils construits ou proposés tout au long de la formation (méthodologie, conseils, …)

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation des connaissances.
- Questionnaire d'évaluation de la formation.
- Evaluation de la satisfaction clients : questionnaire de fin de formation

Calendrier 2024

Fleury-les-Aubrais | Citévolia | 1 place Rivierre-Casalis
Lundi 27 mai 2024

Contact

Fabienne LEFEVRE | Chargée de relations clients | 02 38 77 77 77 | formation@loiret.cci.fr

www.loiret.cci.fr | Rubrique « Se former » - « Formation continue » - « Les formations agents immobiliers »

Délais et modalité d'accès

Les délais d'accès sont variables en fonction des modes de financement. Pour un financement auprès d'Agefice, 15 jours est le délai minimum obligatoire et incompressible entre la validation de la demande d'inscription par l'organisme de formation et l'entrée en formation du stagiaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap.

Contactez votre CCI pour une analyse de vos besoins
Référente handicap | Marie De Amorin | marie.deamorin@loiret.cci.fr